



Volet B Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe



16069920

Déposé au Greffe du
Tribunal de Commerce
de Liège, division Arlon le 10 MAI 2016
[Signature]
Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 23/05/2016 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0452.311.592

Dénomination (en entier) : Promaco

(en abrégé) :

Forme juridique : Société anonyme

Siège : Rue Des Ardennes Wolkrange 89 - 6780 Messancy
(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : Nomination

Texte :

Extrait du PV de l'assemblée générale spéciale dd 26/04/2016

Monsieur Christophe JOHN, Chemin de l'Aigle 197 à 5377 Hogne, est nommé administrateur. Le mandat de Monsieur Christophe JOHN sera non rémunéré. Son mandat se terminera à l'assemblée générale statutaire de l'année 2022. Il disposera des mêmes pouvoirs que ceux publiés précédemment.

Dans le cadre de l'exécution de son mandat d'administrateur dans la société PROMAZINC S.A. en constitution, dont le siège sociale est situé Rue des Ardennes 89 à 6780 Messancy, la société désigne comme représentant permanent Monsieur Christophe JOHN et ce conformément aux dispositions de l'article 61§2 du code des sociétés belges.

Arma SA, représenté par Michel Fauconnier
Administrateur

Christophe John
Administrateur

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association ou la fondation à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature.